



PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 06/08/2021

FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT 2021

Horaires d'ouverture et de fermeture
des débits de boissons et des établissements de restauration

Compte tenu du taux d'incidence actuel de la Covid-19 de 101 pour 100 000 habitants dans le Morbihan et du fait que le Festival Interceltique de Lorient donne lieu à des rassemblements de personnes provoquant un brassage de population favorisant la propagation du virus, le préfet du Morbihan a pris un arrêté fixant les horaires d'ouverture et de fermeture des débits de boissons et des établissements de restauration dans le cadre de cet événement.

L'arrêté prévoit que :

- **l'ensemble des débits de boissons de la ville de Lorient** (bars, cafés, pubs, y compris les buvettes temporaires) et les établissements de restauration sur place et à emporter, **est autorisé à ouvrir à partir de 7 heures du matin. Pour les stands de restauration rapide installés dans le cadre du Festival interceltique, l'heure d'ouverture est fixé à 11 heures du matin ;**
- **les débits de boissons de l'ensemble de la ville de Lorient** (bars, cafés, pubs, débits de boissons temporaires et barnums), **les établissements de restauration sur place et à emporter et les stands de restauration rapide** installés dans le cadre du Festival interceltique **sont autorisés à ouvrir jusqu'à 1h du matin à compter de la nuit du 6 au 7 août et jusqu'à la nuit du 15 au 16 août (inclusive).**

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan